

Contact : Marc Papillon Tél. : 06.82.57.21.27

Courriel: marc.papillon@frapna.org

Monsieur Didier LAUGA Préfet de la Drôme Préfecture 3, boulevard Vauban 26000 VALENCE

Lettre ouverte

Objet: CODERST du 28 mai 2015

Valence, le 02 juin 2015

Monsieur le Préfet,

Lors du CODERST du jeudi 28 mai 2015, a été abordée la question d'un arrêté de « dérogation pour la distribution d'eau supérieure à la norme pesticide sur le réseau AEP de Saint Maurice Sur Eygues ». Nous voudrions attirer particulièrement votre attention sur les conséquences lourdes, en matière de santé publique, que pourrait avoir votre décision qui dérogera aux normes pendant trois ans et renouvelable deux fois.

Vous n'êtes pas sans savoir que le dépassement des pesticides dans l'eau peut entrainer des cancers. Les études épidémiologiques démontrent une augmentation multipliant les cas par des facteurs de 1,1 à 7. Les enfants et les fœtus sont particulièrement vulnérables : leucémies infantiles, cancer du cerveau, anomalies sexuelles, déficit de l'attention, hyperactivité, voire autisme...Une étude récente révèle une augmentation significative des maladies d'Alzheimer et de Parkinson chez les agriculteurs.

Cette situation liée à l'évolution climatique d'une part et à l'utilisation immodérée des pesticides dans l'agriculture doit trouver des solutions autres qu'une dérogation exposant plus de 800 personnes à des risques sanitaires avérés.

La qualité de l'eau de cette commune révèle la crise qui frappe la Drôme provençale et tout notre département, crise soulignée dans le relevé de conclusion de la réunion du 3 avril 2015 de l'Agence de l'Eau avec la profession agricole.

Pour ces différentes raisons nous vous adressons cette lettre ouverte en vous exprimant le souhait de vous rencontrer afin de vous faire part des arguments qui nous amènent à vous demander de ne pas autoriser cette dérogation.

Croyez, Monsieur le Préfet, à notre volonté de protéger l'environnement.

Pour le Conseil d'Administration Anne DEZ, Présidente